

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 30/08/2016

Absents :

- Bruno MOSZKOWSKI- Teddy BENDRISS
- Sophie REVERT pouvoir à Alain SAUREL

La séance a été ouverte à 20H12

1_ Chantier de construction du bâtiment commercial .

M.HOUSSEAU, 3^{ème} adjoint a fait le point sur l'avancement du chantier de construction du bâtiment commercial qui se trouve hors d'air et hors d'eau..

2 Rentrée scolaire 2016

Il y a eu 15 inscriptions au titre de cette rentrée. Les effectifs, compte tenu des départs sont donc en légère hausse

Le conseil, suite à l'avis favorable de la trésorerie, a décidé à l'unanimité la mise en application dès le 1^{er} septembre 2016 de la gestion informatisée des inscriptions aux activités périscolaire.(cantine, garderie, TAP)

3-Sivom

Monsieur Le maire a indiqué que le rapport de gestion 2015 était à la disposition des conseillers.

Monsieur Balastrier 1^{er} adjoint, a été chargé de faire le point avec les services du SIVOM sur l'installation des points d'apport volontaire.

4) Coupes affouagères

Monsieur BALASTRIER mettra en place l'attribution des coupes pour 2016/2017. Suite à une visite de la forêt avec l'agent ONF, il a attiré l'attention du Conseil sur le nombre restreint de coupes disponibles.

Le conseil a accepté la vente effectuée par l'ONF pour un montant de 422,40 euros.

8- Questions diverses

- M. Le Maire a rendu compte de la réunion avec la SOGEDO sur la recherche des fuites sur le réseau et propositions effectuées qui consistent à la mise en place de compteurs de sectorisation.

- spectacle du dimanche 4 septembre 2016 " les Sorcières de Rossillon" : installation le vendredi 2 septembre 2016.

- contentieux Lac de CHAILLOUX : M.FAUGERE a fait état d'un incident survenu en juillet entre M.DE RUYTER et les pêcheurs. M. Le Maire a informé le conseil d'une prochaine réunion entre les deux parties.

- M.FAUGERE a présenté des photos du Four de Boissieu qui présente d'importantes fissures. Un avis sera demandé à un expert. Le conseil regrette que ce four réparé à deux reprises, la dernière fois en 2011, ne soit pas plus utilisé

- M. FAUGERE a demandé communication de l'inventaire des chemins communaux pour comparaison de cet inventaire avec l'existant sur le terrain

La séance a été levée à 22h25

Le Maire

Alain SAUREL